

Afer Cr dit Flexible Afer G n ration Cr dit Flexible

FRO01400WIY6

30/06/2026

 Commercialis  en 

  toiles Six Financial Information⁽²⁾⁽³⁾

Obligations internationales flexibles

Orientation de gestion

Le fonds vise   r aliser une performance nette de frais, sup rieure   celle de l'indice composite : 50% ICE Bofa Euro High Yield Index + 50% ICE Bofa Euro Corporate Index, sur l'horizon de placement recommand .

Principales caract ristiques

Date de cr ation de la part
31/03/2025

Date de lancement de la part
31/03/2025

Soci t  de gestion
Ofi Invest Asset Management

Forme juridique
FCP

Classification AMF
Obligations et autres titres de cr ances internationaux

Affectation du r sultat
Capitalisation et/ou distribution

Fr quence de valorisation
Journali re

Ticker Bloomberg
AFCRFAG FP

Publication des VL
www.afer.fr

Frais de gestion maximum TTC
0,32%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation
0,36%

Indice de r f rence
50 % ICE Bofa Euro Corporate Index + 50 % ICE Bofa Euro High Yield Index




▶ Actif net du fonds	22,55 M�				
▶ Actif net de la part	22,55 M�				
▶ Valeur liquidative	105,81 �				
▶ Performance mensuelle ⁽¹⁾	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Fonds</th> <th>Indice</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0,65%</td> <td>0,57%</td> </tr> </tbody> </table>	Fonds	Indice	0,65%	0,57%
Fonds	Indice				
0,65%	0,57%				



▶ G�rants	 
	Alban Tourrade Karine Petitjean
	Les �quipes sont susceptibles d'�voluer



▶ Profil de risque ⁽³⁾	
-----------------------------------	---



▶ Dur�e de placement recommand�e	3 ans
----------------------------------	-------



▶ SFDR ⁽³⁾	Article 8				
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Fonds</th> <th>Univers</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>6,49</td> <td>6,25</td> </tr> </tbody> </table>	Fonds	Univers	6,49	6,25
Fonds	Univers				
6,49	6,25				
▶ Notation ESG ⁽³⁾	6,49 6,25				
▶ Couverture note ESG	92,18% 94,30%				

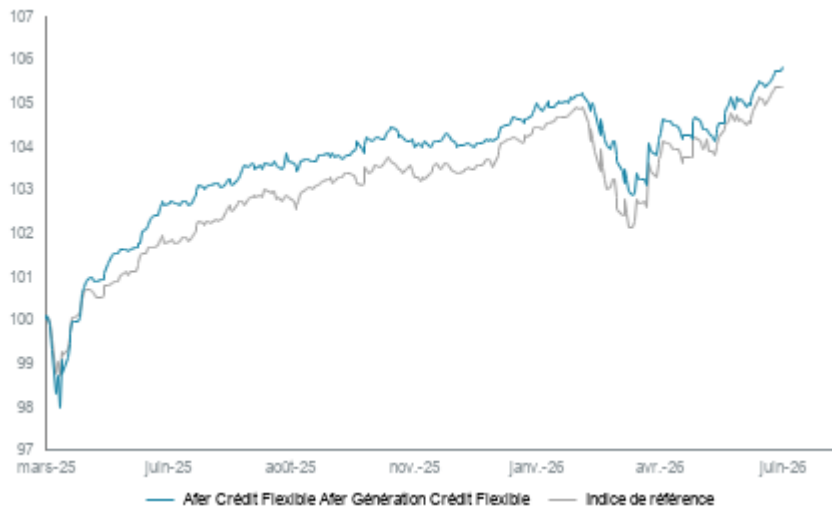
(1) Les performances pass es ne pr jugent pas des performances futures. Elles sont calcul es sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. L'indice de r f rence est calcul  dividendes/coupons inclus. (2) Les r f rences   un classement, un prix ou un label ne pr jugent pas des r sultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3) Pour toute d finition veuillez vous r f rer   la page « Glossaire » en fin du document.

Afer Crédit Flexible Afer Génération Crédit Flexible

FRO01400WIY6

30/06/2026

Evolution de la performance⁽¹⁾(base 100 au 31/03/2025)



Performances cumulées⁽¹⁾

En %	Fonds	Indice	Relatif
Da*	1,59	1,63	-0,04
1 mois	0,65	0,57	0,08
3 mois	2,80	3,01	-0,21
6 mois	1,59	1,63	-0,04
1 an	3,05	3,41	-0,36
2 ans	-	-	-
3 ans	-	-	-
5 ans	-	-	-
8 ans	-	-	-
10 ans	-	-	-

*Da : début d'année

Performances annuelles⁽¹⁾

En %	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Fonds	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Indice	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Relatif	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Performances mensuelles⁽¹⁾

%	Jan.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	sept.	Oct.	Nov.	Déc.
2025			0,00	0,88	1,17	0,61	0,75	0,17	0,12	0,65	-0,28	0,02
2026	0,73	0,26	-2,14	1,26	0,86	0,65						

Principaux indicateurs de risques⁽³⁾

En %	Volatilité		Perte Maximale		Délai de recouvrement		Tracking error	Ratio d'info	Ratio de sharpe	Bêta	Alpha
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice					
1 an	2,02	2,31	-2,26	-2,66	77	77	1,24	-0,37	0,30	0,74	0,01
3 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
5 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
8 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
10 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Source : Six Financial Information

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois et prend en compte les coupons/dividendes. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

Afer Crédit Flexible Afer Génération Crédit Flexible

FRO01400WIY6

30/06/2026

 Structure du portefeuille

► Répartition sectorielle^{(4)*}

En %	Fonds	Indice
Banques	23,9	16,4
Consommation cyclique	14,2	14,6
Communications	9,3	12,1
Consommation Non cyclique	9,0	12,6
Services aux collectivités	8,3	7,5
Assurance	6,6	2,2
Matériaux de base	4,0	4,4
Autres financières	3,7	4,3
Gouvernement quasi-souverain	3,1	5,5
Biens d'équipement	3,0	5,5
Transport	2,4	3,7
Autres industries	1,8	1,6
Technologie	1,5	3,7
Gouvernement souverain et assimilé	1,4	1,2
Energie	1,3	2,0
Immobilier	0,9	1,5
Titrisation	-	-
Sociétés de financement	-	0,3
Courtage/Asset Managers/échanges	-	0,5
Autres	-	0,6
OPC	2,1	-
Dispo/Liquidités investies	3,6	-

► Répartition par notation long terme (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

Perception du risque de crédit	En %	Fonds
- Risqué	AAA	-
	AA	1,4
	A	11,8
	BBB	31,6
	BB	37,3
	B	16,9
	CCC	1,0
	CC	-
	C	-
	D	-
+ Risqué	NR	-

► Répartition géographique

En %	Fonds	Indice
France	14,6	19,8
Italie	13,4	9,0
Etats-Unis	11,9	16,3
Allemagne	9,9	12,5
Royaume-Uni	9,6	7,7
Espagne	6,2	4,9
Autriche	4,1	1,0
Belgique	3,3	1,7
Pays-Bas	2,9	4,7
Suède	2,5	2,8
Portugal	2,2	0,9
Autres Pays	13,8	18,7
OPC	2,1	-
Dispo/Liquidités investies	3,6	-

► Répartition par devise (hors OPC)

En %	Fonds
EUR	99,5
USD	0,4
GBP	0,1

► Profil / Chiffres clés⁽³⁾

Nombre d'émetteurs	164
Notation moyenne	BB+
Maturité moyenne	4,23
Spread moyen	182,56
Sensibilité crédit	4,01
Sensibilité taux	3,6
Rendement au pire (%)	4,86
Rendement à maturité (%)	5,09
Exposition CDS (%)	-9,78

(3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document. (4) Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente. *Pour les fonds Ofi Invest High Yield 2029, Ofi Invest High Yield 2027, FGV High Yield Euro B, Ofi Invest Euro High Yield et Afer Euro High Yield, les titres inclus dans « Autres financières » sont investis dans des sociétés immobilières.

Afer Crédit Flexible Afer Génération Crédit Flexible

FRO01400WIY6

30/06/2026



Structure du
portefeuille

▶ Répartition par rang de subordination

En %	Fonds
Senior preferred unsecured	34,0
Senior secured	20,8
Subordonnée corporate	15,5
Subordonnée T1	11,8
Subordonnée T2	9,1
Senior non-preferred	1,5
Autres	1,7
OPC	2,1
Dispo/Liquidités investies	3,6

▶ Répartition par maturité

En %	Fonds
+15 ans	-
10-15 ans	0,3
7-10 ans	14,0
5-7 ans	20,6
3-5 ans	22,9
1-3 ans	28,1
-1 an	8,3
OPC	2,1
Dispo/Liquidités investies	3,6

▶ Principaux émetteurs (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

En %	
 Erste Group Bank Ag AT	1,8
 Deutsche Bank Ag DE	1,8
 Ubs Group Ag CH	1,8
 Transportes Aereos Portugueses Sa PT	1,4
 Ugi International Llc US	1,3

▶ Répartition par type d'émetteur*

En %	Fonds
Corporate	55,7
Financial	34,2
Government	4,4
OPC	2,1
Dispo/Liquidités investies	3,6

▶ Principales positions (hors OPC monétaires/Liquidités/Dérivés)⁽⁴⁾

En %	
Ofi Invest Euro High Yield Part Ic OPC	2,2
 Erste Group Bank Ag Perp 31/12/79 AT Banques	1,8
 Ubs Group Ag Perp 31/12/79 CH Banques	1,8
 Unipol Assicurazioni Spa Perp 31/12/79 IT Assurance	1,3
 Teva Pharmaceutical Finance Nether 4.125 01/06/31 IL Consommation Non cyclique	1,2

(4)Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.*Pour les fonds Ofi Invest High Yield 2029, Ofi Invest High Yield 2027, FGV High Yield Euro B, Ofi Invest Euro High Yield et Afer Euro High Yield, les titres inclus dans « Financial » sont investis dans des sociétés immobilières. La maturité est définie à la 1ère date de call.

Afer Crédit Flexible Afer Génération Crédit Flexible

FR001400WIY6

30/06/2026



► Commentaire de gestion

Le mois a été marqué par un apaisement significatif des tensions géopolitiques avec la conclusion d'un accord de cessez-le-feu entre les États-Unis et l'Iran. Cet accord, incluant la réouverture du détroit d'Ormuz et la levée des sanctions pétrolières, a entraîné une forte baisse du prix du pétrole, le Brent repassant sous les 70 dollars le baril. Cette détente sur les marchés de l'énergie a contribué à réduire les anticipations d'inflation, les investisseurs considérant désormais l'impact inflationniste du précédent choc pétrolier comme temporaire. Dans ce contexte, les taux souverains se sont également détendus, à l'image du Bund allemand dont le rendement est revenu de 3 % à 2,85 %.

Sur le plan monétaire, la BCE a néanmoins procédé à une hausse unanime de ses taux directeurs de 25 points de base, portant le taux de dépôt à 2,25 %. Cette décision reflète sa vigilance face aux effets persistants du choc énergétique sur l'économie. Christine Lagarde a réaffirmé l'objectif de ramener l'inflation vers 2 %, sans s'engager sur la trajectoire future des taux. De son côté, la Réserve fédérale américaine a maintenu ses taux inchangés entre 3,5 % et 3,75 %, mais ses membres se montrent désormais plus enclins à envisager un resserrement supplémentaire, dans un contexte d'anticipations d'inflation révisées à la hausse.

Le marché européen du crédit a affiché une performance positive sur l'ensemble des segments, Investment Grade comme High Yield. Les obligations les plus risquées ont enregistré les meilleures performances, illustrant un retour marqué de l'appétit pour le risque. Les obligations hybrides ont également avancé, tandis que l'indice Crossover a poursuivi sa surperformance.

D'un point de vue sectoriel, le transport a été le principal bénéficiaire de la baisse du pétrole. L'immobilier a également profité du recul des taux d'intérêt, avec notamment CPI Property Group. À l'inverse, le secteur de l'énergie a sous-performé sous l'effet de la baisse du brut. Dans le High Yield, l'automobile a de nouveau été pénalisée par la restructuration d'Antolin et les interrogations entourant l'exécution du plan stratégique de Stellantis.

Le marché primaire est resté particulièrement dynamique, un niveau largement supérieur à la moyenne des cinq dernières années. Cette activité a mêlé nouvelles opérations de financement et refinancements classiques. Les flux demeurent également favorables, avec notamment un deuxième mois consécutif de collecte sur les fonds européens de dette à haut rendement. Elles témoignent d'un retour progressif de la confiance des investisseurs.

Les fondamentaux du marché restent solides. Les taux de défaut demeurent contenus, aucune contagion majeure n'est observée à partir des situations spéciales, et les facteurs techniques continuent de soutenir la classe d'actifs. Malgré des spreads proches de leurs plus bas historiques, les rendements absolus demeurent supérieurs à 3% dans l'Investment Grade et 5 % dans le High Yield, ce qui préserve l'attrait de ces deux segments. Dans cet environnement favorable, le portefeuille continue d'être pleinement investi avec un profil équilibré entre notations IG et HY (biais positif HY) et entre dettes senior et subordonnées (autour de 45% de l'actif net pour cette dernière catégorie). Il conserve néanmoins une couverture résiduelle de 10% de l'actif net compte tenu des niveaux de spread serrés et affiche une sensibilité au taux réduite en cours de mois, aux alentours de 3,5 années en fin de mois, après le mouvement de détente sur les taux souverains. Au cours du mois, nous avons continué de participer aux émissions primaires, mais de manière très sélective compte tenu des faibles primes d'émission.

Afer Cr dit Flexible Afer G n ration Cr dit Flexible

FR001400WIY6

30/06/2026

► Caract ristiques additionnelles

Date de cr�ation du fonds	31/03/2025
Principaux risques	L'investissement sur le produit ou la strat�gie pr�sente des risques sp�cifiques qui sont pr�sent�s en d�tail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : https://www.ofi-invest-am.com/fr .
Date dernier d�tachement	-
Montant net dernier d�tachement	-
Commissaires aux comptes	KPMG
Devise	EUR (�)
Limite de souscription	12:00
Limite de rachat	12:00
R�glement	J+2
Investissement min. initial	1 Part
Investissement min. ult�rieur	N�ant
Libell� de la SICAV	-
Libell� du compartiment	-
Valorisateur	Soci�t� G�n�rale Paris
D�positaire	Soci�t� G�n�rale Paris

Afer Cr dit Flexible Afer G n ration Cr dit Flexible

FRO01400WIY6

30/06/2026

Glossaire

ALPHA	<p>L'alpha est �gal � la performance moyenne du produit, c'est � dire la valeur ajout�e du g�rant apr�s avoir retranch� l'influence du march� que le gestionnaire ne contr�le pas. Ce calcul est exprim� en pourcentage.</p>	BETA	<p>Le Beta est un indicateur qui correspond � la sensibilit� du fonds par rapport � son indice de r�f�rence. Pour un b�ta inf�rieur � 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le b�ta est sup�rieur � 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.</p>
SPREAD MOYEN	<p>Le spread moyen d'un fonds correspond � l'�cart moyen de rendement entre les obligations d�tenues par le fonds et un indice de r�f�rence (souvent les obligations d'�tat). Il refl�te le niveau de risque pris par le fonds par rapport � des titres consid�r�s comme sans risque.</p>	SRI	<p>Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synth�tique de risque permet d'appr�cier le niveau de risque de ce produit par rapport � d'autres. Il indique la probabilit� que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les march�s ou d'une impossibilit� de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypoth�se que vous conservez le produit pendant la dur�e de placement minimum recommand�e.</p>
SENSIBILIT� CR�DIT	<p>La sensibilit� cr�dit d'un fonds mesure la variation de sa valeur en fonction de l'�volution des spreads de cr�dit des obligations d�tenues. Elle indique l'exposition du fonds au risque de d�gradation de la qualit� de cr�dit des �metteurs.</p>	SENSIBILIT� TAUX	<p>La sensibilit� taux est un indicateur permettant de mesurer la variation, � la hausse ou � la baisse, d'un prix d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligataire, induite par une fluctuation des taux d'int�r�t du march� de 1%.</p>
RATING MOYEN	<p>Le rating moyen d'un fonds correspond � la note de cr�dit moyenne pond�r�e des obligations d�tenues dans le portefeuille. Il refl�te la qualit� de cr�dit globale du fonds: plus le rating est �lev�, plus le risque de d�faut est faible.</p>	RATIO D'INFORMATION	<p>Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport � son indice de r�f�rence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est �lev�, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comport� qu'un indice en tenant compte du risque couru.</p>
DURATION	<p>La duration d'une obligation correspond � la dur�e de vie moyenne actualis�e des ses flux financiers (int�r�t et capital) et s'exprime en ann�es.</p>	�TOILES SIX FINANCIAL	<p>La notation repose sur l'analyse du rendement et du risque de chaque fonds au sein de sa cat�gorie Europerformance, � partir de trois ann�es d'historique au minimum. Un score est calcul� en comparant la performance et la volatilit� du fonds � celles de son indice de cat�gorie, puis transform� en nombre d'�toiles selon un classement en quintiles. Une notation « junior » est appliqu�e aux fonds disposant de 2 � 3 ans d'historique, en reliant leurs performances � celles de leur indice pour atteindre les 3 ans requis. Les cat�gories ou fonds jug�s trop h�t�rog�nes, insuffisamment document�s ou pr�sentant un historique incomplet sont exclus du processus.</p>
TRACKING ERROR	<p>L'�cart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport � son indice de r�f�rence. Elle est donn�e par l'�cart type annualis� des performances relatives d'un fonds par rapport � son indice de r�f�rence. Plus elle est faible, plus le fonds poss�de un profil de risque proche de son indice de r�f�rence.</p>	VOLATILITE	<p>La volatilit� d�signe l'�cart-type annualis� des rendements d'une s�rie historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements. La volatilit� typique d'un fonds mon�taire est inf�rieure � 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle �galement de 40 points de base de volatilit�) pour ces fonds. En revanche, la volatilit� d'un fonds actions, classe d'actif plus risqu�e, est souvent sup�rieure � 10%.</p>

D LAI DE RECOURVEMENT

SRRI

SFDR

RATIO DE SHARPE

PERTE MAXIMALE

Le d lai de recouvrement (exprim  en jours) est le nombre de p riodes n cessaires pour r cup rer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le crit re perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

Le SRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator : Indicateur de risque fond  sur la volatilit  sur une p riode de 260 semaines). Les donn es historiques telles que celles utilis es pour calculer l'indicateur synth tique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La cat gorie de risque associ e   cet OPC n'est pas garantie et pourra  voluer dans le temps. La cat gorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une r glementation qui vise   promouvoir la durabilit  dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois cat gories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.

Le ratio de Sharpe mesure l' cart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divis  par un l' cart type de la rentabilit  de ce portefeuille (volatilit ). Un ratio de Sharpe  lev  est un bon indicateur.

La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la p riode de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait achet  le fonds au plus haut de la p riode d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette p riode.

Afer Crédit Flexible Afer Génération Crédit Flexible

FRO01400WIY6

30/06/2026

► Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site www.ofi-invest-am.com. Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.